

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

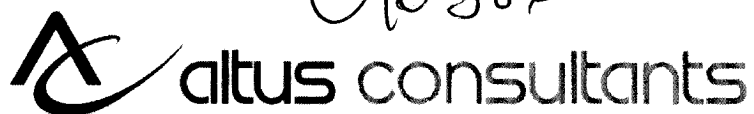
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00058

Numéro SIREN : 393 555 842

Nom ou dénomination : A M F

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 10986



10986

67 AHj

29 JUL. 2019

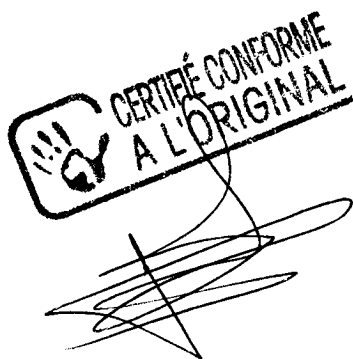
~~21 AOUT 2019~~

Etats Comptables

Exercice clos le 31/12/2018

SASU AMF

C/C CASINO
RN 96
13112 LA DESTROUSSE



BUREAU LA VALENTINE
9 Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE

TEL : 04 91 19 19 90 - Fax : 04 91 19 19 99

www.altusconsultants.fr

BUREAU ALLAUCH
Château de Barbaroux - Domaine de Montespérin
13190 ALLAUCH

TEL : 04 91 68 71 96

BUREAU CHATEAU-GOMBERT
107 B. bvd Bara
13013 MARSEILLE

TEL : 04 96 21 21 24 - Fax : 04 96 21 24 33

BUREAU BORDEAUX
1 Z.A. du Grand Chemin
33370 YVRAC

TEL : 09 67 55 67 92 - Fax : 05 56 44 67 92



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables

Société au Capital de 3000€ - Siren : 483 061 818 - APE 6920Z - TVA Intracom - FR 34 483 061 818

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SASU AMF relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 156 637 euros

Chiffre d'affaires : 244 483 euros

Résultat net comptable : 23 797 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MARSEILLE

Le 13/04/2019

Signature

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **156 637** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **244 546** euros et un total **charges** de **220 749** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **23 797** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	763	763		
	Fonds commercial (1)	27 824		27 824	27 824
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	900	900		201
	Autres immobilisations corporelles	64 468	48 867	15 601	19 497
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 120		3 120	3 053
TOTAL (II)		97 090	50 530	46 560	50 590
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	3 890		3 890	4 380
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 485		7 485	7 833
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	8 576		8 576	8 818
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	85 512		85 512	92 939
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 614		4 614	4 038
	TOTAL (III)	110 077		110 077	118 007
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		207 167	50 530	156 637	168 597

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

3 120

3 053

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	46 560	29,72	50 590	30,01	(4 030)	-7,97
Concessions brevets et droits similaires						
Concessions, brevets, licences	763	0,49	763	0,45		
Amort. Concessions brevets	(763)	-0,49	(763)	-0,45		
Fonds Commercial	27 824	17,76	27 824	16,50		
Fonds commercial	27 824	17,76	27 824	16,50		
Installations techniques, matériel et outillage			201	0,12	(201)	-100,00
Matériel Industriel	900	0,57	900	0,53		
Amort. Matériel Industriel	(900)	-0,57	(699)	-0,41	(201)	-28,72
Autres immobilisations corporelles	15 601	9,96	19 497	11,56	(3 896)	-19,98
AAI Divers	38 704	24,71	38 704	22,96		
Matériel de Bureau et Informat	3 520	2,25	3 520	2,09		
Mobilier	22 244	14,20	22 244	13,19		
Amort. AAI Divers	(28 571)	-18,24	(26 514)	-15,73	(2 058)	-7,76
Amort. Matériel Bureau et Info	(3 520)	-2,25	(3 520)	-2,09		
Amort. Mobilier	(16 775)	-10,71	(14 937)	-8,86	(1 838)	-12,31
Autres titres immobilisés	15	0,01	15	0,01		
Titres Immobilisés	15	0,01	15	0,01		
Autres immobilisations financières	3 120	1,99	3 053	1,81	67	2,19
Dépôts et Cautionnements versé	3 120	1,99	3 053	1,81	67	2,19
TOTAL III - Actif Circulant NET	110 077	70,28	118 007	69,99	(7 930)	-6,72
Matières premières, approvisionnements	3 890	2,48	4 380	2,60	(490)	-11,19
Stocks Matières premières et Fourn	3 890	2,48	4 380	2,60	(490)	-11,19
Marchandises	7 485	4,78	7 833	4,65	(348)	-4,45
Stocks de Marchandises	7 485	4,78	7 833	4,65	(348)	-4,45
Autres créances	8 576	5,48	8 818	5,23	(241)	-2,74
Fournisseurs	2 378	1,52	2 312	1,37	67	2,89
Impôts sur les Bénéfices	5 295	3,38	5 496	3,26	(201)	-3,66
TVA s/ ABS	548	0,35	472	0,28	76	16,08
TVA s/ Fact non parvenues	355	0,23	538	0,32	(183)	-34,05
Disponibilités	85 512	54,59	92 939	55,12	(7 426)	-7,99
Banque La Poste	70 011	44,70	76 238	45,22	(6 227)	-8,17
Crédit Agricole	12 392	7,91	14 375	8,53	(1 984)	-13,80
Caisse	3 110	1,99	2 326	1,38	784	33,69
Charges constatées d'avance	4 614	2,95	4 038	2,40	576	14,26
Charges Constatées d'Avances	4 614	2,95	4 038	2,40	576	14,26
TOTAL DU BILAN ACTIF	156 637	100,00	168 597	100,00	(11 960)	-7,09

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	40 641	40 641
	Report à nouveau	16 583	18 608
	Résultat de l'exercice	23 797	26 546
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	89 783	94 557
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 573	19 058
	Emprunts et dettes financières divers	2 554	2 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 419	11 879
	Dettes fiscales et sociales	38 308	40 548
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	66 854	74 040
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	156 637	168 597
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		23 797,05	26 546,39
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		66 854	74 040
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	89 783	57,32	94 557	56,08	(4 774)	-5,05
Capital Social ou individuel	8 000	5,11	8 000	4,75		
Capital	8 000	5,11	8 000	4,75		
Réserve légale	762	0,49	762	0,45		
Réserve Légale	762	0,49	762	0,45		
Autres réserves	40 641	25,95	40 641	24,11		
Autres Réserves	40 641	25,95	40 641	24,11		
Report à nouveau	16 583	10,59	18 608	11,04	(2 025)	-10,88
Report à nouveau Crédeur	16 583	10,59	18 608	11,04	(2 025)	-10,88
Résultat de l'exercice	23 797	15,19	26 546	15,75	(2 749)	-10,36
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	66 854	42,68	74 040	43,92	(7 186)	-9,71
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 573	9,94	19 058	11,30	(3 485)	-18,29
Prêt 25000€ n°00000736785	15 573	9,94	19 058	11,30	(3 485)	-18,29
Emprunts et dettes financières divers	2 554	1,63	2 554	1,52		
Associés Comptes courants	2 554	1,63	2 554	1,52		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 419	6,65	11 879	7,05	(1 461)	-12,30
Fournisseurs	8 088	5,16	9 693	5,75	(1 605)	-16,56
F/r Fact non parvenues	2 331	1,49	2 186	1,30	145	6,62
Dettes fiscales et sociales	38 308	24,46	40 548	24,05	(2 240)	-5,52
COSTE Véronique	1 495	0,95	1 328	0,79	167	12,54
GAUVIN Agnès	1 494	0,95	1 327	0,79	166	12,55
MARTIN Stéphane	1 510	0,96	1 343	0,80	167	12,41
RUSSO Anne-Marie	1 491	0,95	2 000	1,19	(509)	-25,46
Dettes Prov° CP	7 821	4,99	7 592	4,50	228	3,01
Personnel charges à payer	1 396	0,89	2 380	1,41	(984)	-41,33
Urssaf	3 766	2,40	11 633	6,90	(7 867)	-67,63
IRPC	4 575	2,92	3 445	2,04	1 130	32,79
MNM			1 059	0,63	(1 059)	-100,00
Charges Sociales s/ CP	1 707	1,09	1 716	1,02	(9)	-0,54
TVA à Décaisser	3 269	2,09	3 643	2,16	(374)	-10,27
Compte n°44730000	833	0,53			833	
Associés - Dividendes à payer	8 952	5,72	3 081	1,83	5 871	190,55
TOTAL DU BILAN PASSIF	156 637	100,00	168 597	100,00	(11 960)	-7,09

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	18 083		18 083	16 149
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	226 399		226 399	225 621
	Montant net du chiffre d'affaires	244 483		244 483	241 770
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			18	97
Total des produits d'exploitation (1)				244 501	241 866
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			9 454	7 881
	Variation de stock			348	526
	Achats de matières et autres approvisionnements			11 697	10 289
	Variation de stock			490	1 510
	Autres achats et charges externes			31 108	29 755
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 715	5 664
	Salaires et traitements			123 302	121 204
	Charges sociales du personnel			29 850	29 083
	Cotisations personnelles de l'exploitant			225	218
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			4 097	4 368
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			802	746
Total des charges d'exploitation (2)				217 088	211 242
RESULTAT D'EXPLOITATION				27 412	30 624

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		27 412	30 624
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	333	397
	Total des charges financières	333	397
RESULTAT FINANCIER		(333)	(397)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		27 079	30 226
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	45	
	Total des produits exceptionnels	45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		45	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 327	3 680
TOTAL DES PRODUITS		244 546	241 866
TOTAL DES CHARGES		220 749	215 320
RESULTAT DE L'EXERCICE		23 797	26 546

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Total des produits d'exploitation	244 501	100,01	241 866	100,04	2 634	1,09
Ventes de marchandises	18 083	7,40	16 149	6,68	1 935	11,98
Ventes de marchandises FRANCE	18 083	7,40	16 149	6,68	1 935	11,98
Ventes de M/ses	16 933	6,93	15 077	6,24	1 855	12,31
Ventes m/ses maquillages	1 151	0,47	1 072	0,44	79	7,40
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	226 399	92,60	225 621	93,32	779	0,35
Production vendue Services FRANCE	226 399	92,60	225 621	93,32	779	0,35
Prestat° de Services	226 399	92,60	225 621	93,32	779	0,35
Montant net du chiffre d'affaires	244 483	100,00	241 770	100,00	2 713	1,12
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges			97	0,04	(97)	-100,00
Transferts Charges d'Exploitat			97	0,04	(97)	-100,00
Autres produits d'exploitation	18	0,01			18	
Produits Divers de gest° coura	18	0,01			18	
Total des charges d'exploitation	217 088	88,79	211 242	87,37	5 846	2,77
Achats de marchandises	9 454	3,87	7 881	3,26	1 573	19,96
Achats de Marchandises	8 786	3,59	7 507	3,10	1 279	17,04
Achats m/ses maquillages	465	0,19	374	0,15	91	24,22
Achats CE	203	0,08			203	
Variation de stocks de marchandises	348	0,14	526	0,22	(177)	-33,73
Variat° Stocks M/ses	348	0,14	526	0,22	(177)	-33,73
Achats de matières premières et autres appro.	11 697	4,78	10 289	4,26	1 407	13,68
Achats Mat. 1ères et Fournitur	11 697	4,78	10 556	4,37	1 141	10,81
RRR s/ achats Mat. 1ères et Fo			(266)	-0,11	266	100,00
Variation de stocks approvisionnements	490	0,20	1 510	0,62	(1 020)	-67,53
Variat° Stocks Mat. 1ères	490	0,20	1 510	0,62	(1 020)	-67,53
Autres achats et charges externes	31 108	12,72	29 755	12,31	1 353	4,55
Fournitures non Stockés EAU	870	0,36	835	0,35	35	4,15
Fournitures non Stockés EDF GD	1 996	0,82	1 878	0,78	118	6,28
Fourn. d'Entretien et de petit	994	0,41	783	0,32	210	26,85
Fournitures Administratives	159	0,07	454	0,19	(295)	-64,90
Autres Matières et Fournitures	27	0,01	128	0,05	(102)	-79,12
Locations	13 171	5,39	12 418	5,14	753	6,07
Charges Locatives et Coproprié	2 223	0,91	1 684	0,70	539	31,99
Entretiens et Réparations s/ B	33	0,01	328	0,14	(296)	-90,11
Maintenance	219	0,09	213	0,09	5	2,54
Primes d'Assurances	1 553	0,64	1 495	0,62	59	3,91
Assurances s/ Emprunt	151	0,06	150	0,06	1	0,67
Services Extérieurs Divers	181	0,07	148	0,06	33	22,31
Honoraires	6 008	2,46	6 472	2,68	(464)	-7,16
Frais d'Actes et de Contentieu	89	0,04	43	0,02	47	108,75
Annonces et insertions	244	0,10	554	0,23	(310)	-55,91

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Cadeaux à la Clientèle	127	0,05	180	0,07	(53)	-29,29
Publications site internet	739	0,30			739	
Catalogues et imprimés	158	0,06			158	
Dons courants, Pourboires	30	0,01			30	
Transport s/ Achats	8		24	0,01	(16)	-68,74
Déplacements, Missions, Récept	378	0,15	63	0,03	316	504,12
Réceptions	96	0,04	187	0,08	(91)	-48,80
Frais Postaux	38	0,02	170	0,07	(132)	-77,44
Frais Télécommunication	1 020	0,42	1 013	0,42	7	0,73
Services Bancaires et Assimilé	596	0,24	505	0,21	91	18,03
Divers			30	0,01	(30)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés	5 715	2,34	5 664	2,34	51	0,91
Taxe d'apprentissage	832	0,34	821	0,34	11	1,34
Impôts, taxes, versements assi			(137)	-0,06	137	100,00
Formation Prof. continue (autr	3 198	1,31	1 140	0,47	2 058	180,56
Taxe Professionnelle	1 684	0,69	2 788	1,15	(1 104)	-39,60
Taxes Foncières			800	0,33	(800)	-100,00
Autres impôts TOM			251	0,10	(251)	-100,00
Salaires et traitements	123 302	50,43	121 204	50,13	2 099	1,73
Rémunérations du Personnel	120 293	49,20	120 800	49,96	(507)	-0,42
Congés Payés	228	0,09	404	0,17	(175)	-43,45
Indemnités et avantages	2 781	1,14			2 781	
Charges sociales du personnel	29 850	12,21	29 083	12,03	768	2,64
Urssaf Salariés	21 131	8,64	24 282	10,04	(3 150)	-12,97
IRPC Salariés	1 401	0,57	8 437	3,49	(7 036)	-83,39
Compte n°64521000	1 005	0,41			1 005	
MNM Salariés			1 546	0,64	(1 546)	-100,00
Compte n°64531000	649	0,27			649	
Compte n°64532000	6 707	2,74			6 707	
ASSEDIC Salariés	3 460	1,42			3 460	
Charges SS s/ CP	(9)		74	0,03	(83)	-112,42
Pharmacie, Médecine du travail	449	0,18	440	0,18	9	2,00
CICE	(4 942)	-2,02	(5 696)	-2,36	754	13,24
Cotisations personnelles de l'exploitant	225	0,09	218	0,09	7	3,35
Prédica CA Prévoyance LM	225	0,09	218	0,09	7	3,35
Dotation aux amortissements sur immobilisations	4 097	1,68	4 368	1,81	(272)	-6,22
Dotat° aux amorti. immo. corpo	4 097	1,68	4 368	1,81	(272)	-6,22
Autres charges de gestion courante	802	0,33	746	0,31	56	7,57
REDEVANCES	252	0,10	355	0,15	(103)	-28,99
Redevances pour concessions, b	542	0,22	390	0,16	151	38,81
Charges Diverses de gestion co	8				8	N/S
Résultat d'exploitation	27 412	11,21	30 624	12,67	(3 212)	-10,49
Total des produits financiers						
Total des charges financières	333	0,14	397	0,16	(64)	-16,18
Intérêts et charges assimilées	333	0,14	397	0,16	(64)	-16,18
INTERETS DES COMPTES COURANTS	1				1	
Intérêts s/ emprunt	332	0,14	397	0,16	(66)	-16,49

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Résultat financier	(333)	-0,14	(397)	-0,16	64	16,18
Résultat courant avant impôts	27 079	11,08	30 226	12,50	(3 147)	-10,41
Total des produits exceptionnels	45	0,02			45	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45	0,02			45	
Produits Exceptionnels s/ opér	45	0,02			45	
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	45	0,02			45	
Impôts sur les bénéfices	3 327	1,36	3 680	1,52	(353)	-9,59
Impôts s/ les Bénéfices	3 327	1,36	3 680	1,52	(353)	-9,59
Résultat de l'exercice	23 797	9,73	26 546	10,98	(2 749)	-10,36

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018		12 mois		01/01/2017 31/12/2017		12 mois		Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES	244 483	100,00			241 770	100,00			2 713	1,12	
Ventes de marchandises	18 083	7,40			16 149	6,68			1 935	11,98	
- Achats de marchandises	9 454	52,28			7 881	48,80			1 573	19,96	
- Variation stocks de marchandises	348	1,93			526	3,25			(177)	-33,73	
MARGE COMMERCIALE	8 281	45,79			7 742	47,94			539	6,96	
Production vendue : Biens											
+ Production vendue : Travaux	226 399	92,60			225 621	93,32			779	0,35	
+ Production vendue : Services											
+ Variation production stockée											
+ Production immobilisée											
PRODUCTION DE L'EXERCICE	226 399	92,60			225 621	93,32			779	0,35	
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	234 680	95,99			233 363	96,52			1 318	0,56	
- Achats stockés approvisionnement	11 697	4,78			10 289	4,26			1 407	13,68	
- Variation des stocks et approvisionnement	490	0,20			1 510	0,62			(1 020)	-67,53	
- Achats de sous-traitance											
- Achats non stockés	4 045	1,65			4 078	1,69			(33)	-0,81	
- Autres charges externes	27 063	11,07			25 677	10,62			1 386	5,40	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	191 385	78,28			191 809	79,34			(423)	-0,22	
+ Subventions d'exploitation											
- Impôts, taxes sur rémunérations	4 031	1,65			1 824	0,75			2 207	120,97	
- Autres impôts et taxes	1 684	0,69			3 839	1,59			(2 155)	-56,14	
- Salaires et traitements	123 302	50,43			121 204	50,13			2 099	1,73	
- Charges sociales	30 075	12,30			29 300	12,12			775	2,64	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 293	13,21			35 641	14,74			(3 348)	-9,39	
+ Reprises sur amortissements et provisions											
+ Autres produits d'exploitation	18	0,01							18		
+ Transfert de charges d'exploitation					97	0,04			(97)	-100,0	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	4 097	1,68			4 368	1,81			(272)	-6,22	
- Autres charges de gestion courante	802	0,33			746	0,31			56	7,57	
RESULTAT EXPLOITATION	27 412	11,21			30 624	12,67			(3 212)	-10,49	
+ Quote-part sur opérations en commun											
+ Produits financiers											
- Quote-part sur opérations en commun											
- Charges financières	333	0,14			397	0,16			(64)	-16,18	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	27 079	11,08			30 226	12,50			(3 147)	-10,41	
Produits exceptionnels	45	0,02							45		
- Charges exceptionnelles											
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45	0,02							45		
- Participation des salariés											
- Impôts sur les bénéfices	3 327	1,36			3 680	1,52			(353)	-9,59	
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 797	9,73			26 546	10,98			(2 749)	-10,36	

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Montant net du chiffre d'affaires	244 483	100,00	241 770	100,00	2 713	1,12
Ventes de marchandises	18 083	7,40	16 149	6,68	1 935	11,98
Ventes de M/ses	16 933	6,93	15 077	6,24	1 855	12,31
Ventes m/ses maquillages	1 151	0,47	1 072	0,44	79	7,40
Achats de marchandises	9 454	52,28	7 881	48,80	1 573	19,96
Achats de Marchandises	8 786	48,58	7 507	46,49	1 279	17,04
Achats m/ses maquillages	465	2,57	374	2,32	91	24,22
Achats CE	203	1,12			203	
Variation de stocks de marchandises	348	1,93	526	3,25	(177)	-33,73
Variat° Stocks M/ses	348	1,93	526	3,25	(177)	-33,73
Marge commerciale	8 281	45,79	7 742	47,94	539	6,96
Production vendue Services	226 399	92,60	225 621	93,32	779	0,35
Prestat° de Services	226 399	92,60	225 621	93,32	779	0,35
Production de l'exercice	226 399	92,60	225 621	93,32	779	0,35
Achats stockés approvisionnement	11 697	4,78	10 289	4,26	1 407	13,68
Achats Mat. lères et Fournitur	11 697	4,78	10 556	4,37	1 141	10,81
RRR s/ achats Mat. lères et Fo			(266)	-0,11	266	100,00
Variation de stocks approvisionnements	490	0,20	1 510	0,62	(1 020)	-67,53
Variat° Stocks Mat. lères	490	0,20	1 510	0,62	(1 020)	-67,53
Marge brute de production	214 213	87,62	213 822	88,44	391	0,18
Production de l'exercice + Marge commerciale	234 680	95,99	233 363	96,52	1 318	0,56
Achats non stockés matières et fournitures	4 045	1,65	4 078	1,69	(33)	-0,81
Fournitures non Stockés EAU	870	0,36	835	0,35	35	4,15
Fournitures non Stockés EDF GD	1 996	0,82	1 878	0,78	118	6,28
Fourn. d'Entretien et de petit	994	0,41	783	0,32	210	26,85
Fournitures Administratives	159	0,07	454	0,19	(295)	-64,90
Autres Matières et Fournitures	27	0,01	128	0,05	(102)	-79,12
Autres charges externes	27 063	11,07	25 677	10,62	1 386	5,40
Locations	13 171	5,39	12 418	5,14	753	6,07
Charges Locatives et Coproprié	2 223	0,91	1 684	0,70	539	31,99
Entretiens et Réparations s/ B	33	0,01	328	0,14	(296)	-90,11
Maintenance	219	0,09	213	0,09	5	2,54
Primes d'Assurances	1 553	0,64	1 495	0,62	59	3,91
Assurances s/ Emprunt	151	0,06	150	0,06	1	0,67
Services Extérieurs Divers	181	0,07	148	0,06	33	22,31
Honoraires	6 008	2,46	6 472	2,68	(464)	-7,16
Frais d'Actes et de Contentieu	89	0,04	43	0,02	47	108,75
Annonces et insertions	244	0,10	554	0,23	(310)	-55,91
Cadeaux à la Clientèle	127	0,05	180	0,07	(53)	-29,29
Publications site internet	739	0,30			739	
Catalogues et imprimés	158	0,06			158	
Dons courants, Pourboires	30	0,01			30	
Transport s/ Achats	8		24	0,01	(16)	-68,74
Déplacements, Missions, Récept	378	0,15	63	0,03	316	504,12
Réceptions	96	0,04	187	0,08	(91)	-48,80

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Frais Postaux	38	0,02	170	0,07	(132)	-77,44
Frais Télécommunication	1 020	0,42	1 013	0,42	7	0,73
Services Bancaires et Assimilé	596	0,24	505	0,21	91	18,03
Divers			30	0,01	(30)	-100,00
Valeur ajoutée produite	191 385	78,28	191 809	79,34	(423)	-0,22
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	4 031	1,65	1 824	0,75	2 207	120,97
Taxe d'apprentissage	832	0,34	821	0,34	11	1,34
Impôts, taxes, versements assi			(137)	-0,06	137	100,00
Formation Prof. continue (autr	3 198	1,31	1 140	0,47	2 058	180,56
Impôts, taxes & versements assimilés autres	1 684	0,69	3 839	1,59	(2 155)	-56,14
Taxe Professionnelle	1 684	0,69	2 788	1,15	(1 104)	-39,60
Taxes Foncières			800	0,33	(800)	-100,00
Autres impôts TOM			251	0,10	(251)	-100,00
Salaires et traitements	123 302	50,43	121 204	50,13	2 099	1,73
Rémunérations du Personnel	120 293	49,20	120 800	49,96	(507)	-0,42
Congés Payés	228	0,09	404	0,17	(175)	-43,45
Indemnités et avantages	2 781	1,14			2 781	
Charges sociales	30 075	12,30	29 300	12,12	775	2,64
Urssaf Salariés	21 131	8,64	24 282	10,04	(3 150)	-12,97
IRPC Salariés	1 401	0,57	8 437	3,49	(7 036)	-83,39
Compte n°64521000	1 005	0,41			1 005	
MNM Salariés			1 546	0,64	(1 546)	-100,00
Compte n°64531000	649	0,27			649	
Compte n°64532000	6 707	2,74			6 707	
ASSEDIC Salariés	3 460	1,42			3 460	
Charges SS s/ CP	(9)		74	0,03	(83)	-112,42
Prédica CA Prévoyance LM	225	0,09	218	0,09	7	3,35
Pharmacie, Médecine du travail	449	0,18	440	0,18	9	2,00
CICE	(4 942)	-2,02	(5 696)	-2,36	754	13,24
Excédent brut d'exploitation	32 293	13,21	35 641	14,74	(3 348)	-9,39
Autres produits d'exploitation	18	0,01			18	
Produits Divers de gest° coura	18	0,01			18	
Transfert de charges			97	0,04	(97)	-100,00
Transferts Charges d'Exploitat			97	0,04	(97)	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	4 097	1,68	4 368	1,81	(272)	-6,22
Dotat° aux amorti. immo. corpo	4 097	1,68	4 368	1,81	(272)	-6,22
Autres charges de gestion courante	802	0,33	746	0,31	56	7,57
REDEVANCES	252	0,10	355	0,15	(103)	-28,99
Redevances pour concessions, b	542	0,22	390	0,16	151	38,81
Charges Diverses de gestion co	8				8	N/S
Résultat d'exploitation	27 412	11,21	30 624	12,67	(3 212)	-10,49
Charges financières	333	0,14	397	0,16	(64)	-16,18
INTERETS DES COMPTES COURANTS	1				1	
Intérêts s/ emprunt	332	0,14	397	0,16	(66)	-16,49

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
Résultat courant avant impôts	27 079	11,08	30 226	12,50	(3 147)	-10,41
Produits exceptionnels	45	0,02			45	
Produits Exceptionnels s/ opér	45	0,02			45	
Résultat exceptionnel	45	0,02			45	
Impôts sur les bénéfices	3 327	1,36	3 680	1,52	(353)	-9,59
Impôts s/ les Bénéfices	3 327	1,36	3 680	1,52	(353)	-9,59
Résultat de l'exercice	23 797	9,73	26 546	10,98	(2 749)	-10,36

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 587					28 587
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 587					28 587
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	900					900
	Instal., agencement, aménagement divers	38 704					38 704
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 764					25 764
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 368					65 368
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	3 053		3 008		2 941	3 120
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 068		3 008		2 941	3 135
TOTAL		97 023		3 008		2 941	97 090

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	763			763
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	763			763
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	699	201		900
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	26 514	2 058		28 571
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	18 457	1 838		20 295
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 670	4 097		49 767
TOTAL		46 433	4 097		50 530

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	16,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	16,0000	8 000,00

Effectif moyen

	31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés	5	
	Ouvriers		
	TOTAL	5	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 120	3 120	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 295	5 295	
	Taxes sur la valeur ajoutée	903	903	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 378	2 378	
	Charges constatées d'avances	4 614	4 614	
	TOTAL DES CREANCES	16 310	16 310	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	15 573	15 573		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 419	10 419		
	Personnel et comptes rattachés	15 206	15 206		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 048	10 048		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 269	3 269		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	833	833		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	11 507	11 507		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	66 854	66 854		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 485			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 554			

Détermination du Résultat Fiscal

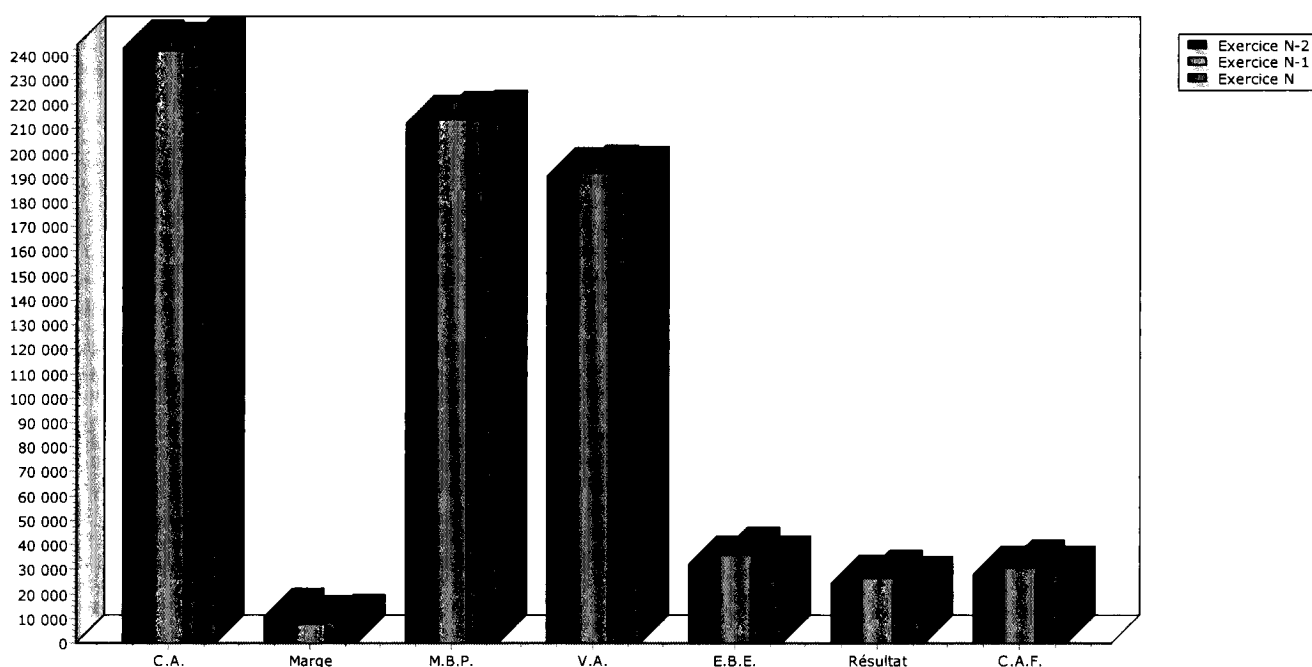
Etat exprimé en euros

31/12/2018

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R. Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement) Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI Taxe sur les véhicules des sociétés Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Provisions et charges à payer non déductibles Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs Amendes et pénalités Charges financières Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI Impôts sur les sociétés Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR) Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 % Plus values nettes à court terme Plus-values soumises au régime de fusions Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Réintégrations diverses Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	23 797	
	TOTAL I	27 124	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés... Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR) Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0% Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19% Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19% Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer Majoration d'amortissements Abattement sur le bénéfice et exonérations Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Déductions diverses Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		4 942
	TOTAL II		4 942
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		27 124	4 942
RESULTAT FISCAL		22 182	
BENEFICE (Col 1)			
PERTE (Col 2)			

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017	Variation N/N-1		31/12/2016
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	244 483	241 770	2 713	1,12	243 117
Marge commerciale	8 281	7 742	539	6,96	10 982
<i>% sur vente de marchandises</i>	<i>45,79</i>	<i>47,94</i>			<i>68,90</i>
Marge brute de production	214 213	213 822	391	0,18	212 388
<i>% sur production</i>	<i>94,62</i>	<i>94,77</i>			<i>93,49</i>
Valeur ajoutée	191 385	191 809	(423)	-0,22	191 101
<i>% sur CA</i>	<i>78,28</i>	<i>79,34</i>			<i>78,60</i>
Excédent brut d'exploitation	32 293	35 641	(3 348)	-9,39	32 204
<i>% sur CA</i>	<i>13,21</i>	<i>14,74</i>			<i>13,25</i>
Résultat net comptable	23 797	26 546	(2 749)	-10,36	24 581
<i>% sur CA</i>	<i>9,73</i>	<i>10,98</i>			<i>10,11</i>
Capacité d'autofinancement	27 894	30 915	(3 021)	-9,77	28 337
Besoin en fonds de roulement	(24 162)	(27 359)	3 197	-11,69	(41 372)
<i>Nombre de jours de CA</i>	<i>(35,58)</i>	<i>(40,74)</i>			<i>(61,26)</i>
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	291,64	369,80			363,15
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	59,81	73,57			54,44
- Crédit clients					



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Imprime à date du service

Exercice ouvert le 01012018 et clos le 31122018 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation autonome art. 209 C.B. (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service, ou du lieu de déclaration : SIE D AUBAGNE
55 AVENUE MARCEL PAUL
13677 AUBAGNE
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du déclarataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire : SASU AMF
C/C CASINO
RN 96
13112 LA DESTROUSSE
651 307542 39355584200011
Insp. IFU N° dossier N° Siret

B ACTIVE
Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Coiffure mixte
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Article 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

c RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1. Résultat fiscal imposable au taux de 33,33% ou au taux de 15% : 22 182
2. Plus-values : Plus-values à long terme imposables au taux de 15% : Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2055 A ou 2055 B) : Plus-values à long terme imposables au taux de 15% : Autres plus-values imposables au taux de 15% : Plus-values à long terme imposables au taux de 9% : Plus-values exonérées au taux de 0% :
3. Abattements, exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (voir la notice 12-13) : Ces abattements ne doivent pas faire apparaître des résultats négatifs en L-1 et L-2 : Zones franches urbaines : Territoires ultramarins : Pôles de compétitivité : Autres dispositifs : Zone de réaffectation de la défense art 44 bis ordonnance : Sociétés d'investissement immobiliers cotées : Bénéfice ou déficit global : Plus-values exonérées relevant du taux 15% :
4. Option pour le crédit d'impôt autre que : dans le secteur productif art 244 quater W : dans le secteur de logement social art 244 quater X :

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère à condition d'être la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus immobiliers étrangers, ou devenus une donation fiscale conclue avec un Etat étranger ou un territoire ou une collectivité territoriale
3. Au titre du crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat étranger ou collectivité territoriale

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1. Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

OPÉCOMGA ☐ Viseur comptable ☐
Nom, adresse, téléphone : ALTUS Consultants 8 MONTEE DE SAINT MENET 0491191990
Professionnel de l'expertise comptable : 13011 MARSEILLE
Covisil
CC COMGA ☐ Viseur conventionné
N° d'agrément

A Marseille le 05042019 Signature et qualité du déclarant : RUSSO Anne-Marie PRESIDENTE

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SASUAME
31122018

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la
société elle-même

F

Payées par un établissement chargé
du service des titres (b)

(b)

2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont le bénéficiaire ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)

(c)

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires, possesseurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

(d)

1. Montant des distributions autres qu'en espèces	(e)
en (a), (b), (c) et (d)	(f)
à déduire	(g)

(e)

(A préciser par nature sur les lignes ci-dessous)	(g)
	(h)

15

5. Montant des versements effectués
à l'abattement de 40% prévu par l'article 158 du CGI

(1)

6. Montant des revenus diminue de 40%
l'abattement de 40% prévu à l'article 156 du CGI

1

7. Montant des revenus répartis



REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis - SD (suite)
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : **SASU AMP**
et Date de clôture de l'exercice : **31/12/2018**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires (abstraction faite des sommes versées aux DSN et versées aux apprentis des métiers et aux handicapés figurant sur les DSN de 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités accordées de la taxe sur les salaires, y compris notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASUAMF	39355584200011	9602A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
C/C CASINO RN 96 13112 LA DESTROUSSE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	22 182
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	22 182
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	22 182

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SASU AMF	39355584200011	9602A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
C/C CASINO RN 96 13112 LA DESTROUSSE		

Le soussigné

- Nom et prénom : RUSSO Anne-Marie
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le : 09052011
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré,
dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : Marseille
Le : 05042019

Signature du déclarant



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 018

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Clos le **31122018**

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	4 942
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	4 942
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	4 942

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 :</i> - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Désignation de l'entreprise : SASUAMF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : C/C CASINO		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 9 3 5 5 5 8 4 2 0 0 0 1 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122018					
		N-1 31122017					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	763	AG	763	
		Fonds commercial (1)	AH	27 824	AI	27 824	27 824
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	900	AS	900	201
		Autres immobilisations corporelles	AT	64 468	AU	48 867	15 601
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15	15
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	3 120	BI	3 120	3 053
TOTAL (II)		BJ	97 090	BK	50 530	46 560	50 590
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 890	BM	3 890	4 380
		En cours de production de biens	BN		BN		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	7 485	BU	7 485	7 833
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	8 576	CA	8 576	8 818
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Disponibilités	CF		85 512	CG	85 512	92 939	
Charges constatées d'avance (3) *	CH		4 614	CI	4 614	4 038	
TOTAL (III)		CJ	110 077	CK	110 077	118 007	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	207 167	IA	50 530	156 637	168 597
	Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 120	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SASUAMF		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8.000)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	40 641	40 641	
	Report à nouveau	DH	16 583	18 608	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 797	26 546	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL	89 783	94 557	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TO TAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 573	19 058	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	2 554	2 554	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 419	11 879	
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 308	40 548	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TO TAL (IV)	EC	66 854	74 040	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	156 637	168 597	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	66 854	74 040	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AMF						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	18 083	FB		FC	18 083	16 149	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	226 399	FH		FI	226 399	225 621	
		FJ	244 483	FK		FL	244 483	241 770	
	Chiffres d'affaires nets *								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		97	
	Autres produits (1) (11)					FQ	18		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	244 501	241 866		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	9 454	7 881	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	348	526	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	11 697	10 289	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	490	1 510	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	31 108	29 755	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 715	5 664	
	Salaires et traitements *					FY	123 302	121 204	
	Charges sociales (10)					FZ	30 075	29 300	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	4 097	4 368
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	802	746	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	217 088	211 242	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	27 412	30 624		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	333	397	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	333	397		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(333)	(397)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	27 079	30 226		

Désignation de l'entreprise SASUAMF				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	45			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	45			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH				
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	45			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 327		3 680	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	244 546		241 866	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	220 749		215 320	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	23 797		26 546	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP				
			- Crédit-bail immobilier	HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9)	Dont transferts de charges		A1			97	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	225		218	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	794		746	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	225	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels						45		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2018

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SOLDE FOURNISSEUR		45
Totalisation		45

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2018

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SASU AMF										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	28 587	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	900	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	38 704	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	25 764	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	65 368	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	15	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	3 053	1U		1V	3 008		
TOTAL IV				LQ	3 068	LR		LS	3 008		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	97 023	ØH		ØJ	3 008		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	28 587	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	900	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	38 704	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	25 764	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	65 368	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	15	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 941	2F	3 120	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	2 941	NK	3 135	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	2 941	ØL	97 090	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU AMF

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASUAMF										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	763	PF		PG		PH	763	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	699	QA	201	QB		QC	900	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	26 514	QE	2 058	QF		QG	28 571	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 457	QM	1 838	QN		QO	20 295	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	45 670	QV	4 097	QW		QX	49 767	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	46 433	ØP	4 097	ØQ		ØR	50 530	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARIÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AMF						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF					
	UG	UH					
	UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU AMF										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	3 120	UV	3 120	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX								
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 295		5 295					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	903		903					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 378		2 378					
	Charges constatées d'avance			VS	4 614		4 614					
	TOTAUX			VT	16 310	VU	16 310	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	15 573		15 573						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	10 419		10 419						
Personnel et comptes rattachés			8C	15 206		15 206						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	10 048		10 048						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 269		3 269						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	833		833						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	11 507		11 507						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	66 854	VZ	66 854						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	2 554
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	3 485	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SASU AMF				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122018		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	23 797	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)					WI		
	Amendes et pénalités					WJ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	3 327	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE					WL		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8		
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					ZN		
	- imposées au taux de 0 %					WN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					WO		
- Plus-values nettes à court terme								
- Plus-values soumises au régime des fusions								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*								
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)								
Zones d'entreprises* (activité exonérée)								
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)								
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
TOTAL I						WR	27 124	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV		
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WH		
	- imposées au taux de 0 %					WP		
	- imposées au taux de 19 %					WW		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					XB		
	- imputées sur les déficits antérieurs					I6		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *								
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								
2A								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)						K9	
	Entreprises nouvelles 44 sexies						L2	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)						L6	
	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)						K3	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA		
Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)						OV		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						IF		
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)						PP		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)						PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé								
Dont déduction exceptionnelle pour investissement								
Créance dé gagée par le report en arrière de déficit								
Z1								
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	22 182	
bénéfice (I moins II)								
déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RESULTAT FISCAL						XN	22 182	
BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2018

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SASU AMF		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	9 528	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	Imputations		
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 31/12/2018

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des charges à payer au 31/12/2018

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : SASU AMF										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	18 608	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	26 546		Dividendes		- Autres réserves	ZD		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZE	28 571	
							Report à nouveau			ZF		
	TOTAL I			ØF	45 154		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG	16 583	
						TOTAL II			ZH	45 154		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
						Exercice N :			Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	13 171	XQ	15 394	14 102			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	6 098	6 515			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	9 616	9 139			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	31 108	29 755			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 684	2 788			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	4 031	2 876			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	5 715	5 664			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	48 895	48 354			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	10 453	10 208			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *						ØB	123 074				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
REGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%	JL
							Plus-values à 19%		JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble				JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%	JO
							Plus-values à 19%		JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SASU AMF**

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Divers autres éléments au 31/12/2018

Libellé	Court terme	Long terme		Plus-values
		19%	15% ou 12,8%	
		0%		19%
Totalisation				

Désignation de l'entreprise : **SASU AMF**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU AMF**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AMF					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AMF		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	5	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	244 483	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	244 483	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	18	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	18	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	25 196	
Variation négative des stocks	OQ	838	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	13 891	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	802	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	40 728	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	203 772
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	203 772	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	244 483	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 39355584200011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AMF

ADRESSE (voie) C/C CASINO RN 96

CODE POSTAL 13112 VILLE LA DESTROUSSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique FELICE Prénom(s) ANNE MARIE
 Nom marital RUSSO % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 18051967 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 12 Voie LE CLOS DES AMANDIERS
 Code postal 13720 Commune LA BOUILLADISSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2017

Dénomination de l'entreprise : **SASU AMF**
Adresse : **C/C CASINO**
RN 96

13112 LA DESTROUSSE

N° Siret de l'établissement principal : **39355584200011**

Activité : **Coiffure mixte** Code activité : **9602A**

Déclarant Nom du signataire **RUSSO Anne-Marie** Qualité du signataire **PRESIDENTE**

A Marseille Le **05042019**

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01012018** au **31122018**

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	203 772
Chiffre d'affaires de référence	A3	244 483
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8
00011	13	LA DESTROUSSE	031	

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département B1	Commune de localisation (En toutes lettres) B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

¹ (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Annexe libre

Etat exprimé en euros

[illegible]

A.M.F.
Société par actions simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 23.797 Euros de l'exercice, qui augmenté du report à nouveau de 16.583 euros, constitue un bénéfice distribuable de 40.380 euros, de la manière suivante :

. Dividendes aux associés : 22.857,14 euros
. Au poste « report à nouveau » 17.522,86 euros

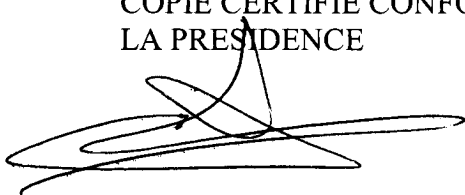
Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la gérance.

- Rappel des dividendes antérieurement distribués en euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a procédé au cours des deux exercices précédents à la distribution de dividendes suivants en euros :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende Net</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
31.12.2015	17.752	NEANT
31.12.2016	17.752	NEANT
31.12.2018	20.000	NEANT

COPIE CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE



A.M.F.
Société par actions simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait des fonctions d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

. Madame RUSSO Anne-Marie détient dans les comptes clos au 31/12/2018, un compte courant non rémunéré qui s'élève à 2.554 euros.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La Présidence,



A.M.F.
Société par Actions Simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires s'est élevé à 244.483 euros contre 241.770 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,12 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 123.302 euros contre 121.204 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,73 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 30.075 euros contre 29.301 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N.S.



L'effectif moyen s'élève à 5 contre 5 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 217.088 euros contre 211.242 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,77 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 27.412 euros contre 30.624 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,49%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte de -333 euros des produits et frais financiers, il s'établit à 27.079 euros contre 30.226 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,41 % .

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 45 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent
- de l'impôt sur les sociétés de 3.327 euros contre 3.680 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,59 %.

Le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 se solde par un bénéfice de 23.797 euros contre 26.546 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,36 %.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre objectif est de maintenir et si possible d'augmenter le niveau d'activité.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS – AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 23.797 euros.

Il est proposé d'affecter le bénéfice de 23.797 Euros de l'exercice, qui augmenté du report à nouveau de 16.583 euros, constitue un bénéfice distribuable de 40.380 euros, de la manière suivante :

. Dividendes aux associés	22.857 Euros
. Au poste « report à nouveau »	17.523 Euros

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la présidence.



- Rappel des dividendes antérieurement distribués en euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a procédé au cours des deux exercices précédents à la distribution de dividendes suivants en euros :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende Net</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
31.12.2015	17.752	NEANT
31.12.2016	17.752	NEANT
31.12.2017	20.000	NEANT

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge aucune dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

- Filiales et participation

La société n'a ni filiale ni participation.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions relevant des dispositions de l'article 223-19 du code de commerce feront l'objet d'un rapport spécial de la gérance qui est soumis à votre approbation.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération du président.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice écoulé.

La Présidence

